



## EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

À une séance ordinaire du conseil municipal tenue au lieu habituel des délibérations le lundi 19 juillet 2021, à 20 h 6, à laquelle étaient présents :

Mme Adèle Beauregard, conseillère

MM. Michel Roy, maire  
Martin Lefebvre, conseiller  
Jacques Loiselle, conseiller

155-07-21            Regroupements municipaux – Demande au MAMH

CONSIDÉRANT la résolution n° 2021-0630-001 adoptée le 30 juin 2021 par le Comité pour le Regroupement Centre du Témiscamingue;

CONSIDÉRANT QUE quatre municipalités ont signifié par résolution leur volonté de participer à une étude pour un regroupement;

CONSIDÉRANT QUE le comité demande à la Ville de Ville-Marie de transmettre la demande d'étude de regroupement au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH);

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Jacques Loiselle, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents et du maire :

DE TRANSMETTRE la demande d'étude de regroupement municipal au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), résolutions des municipalités à l'appui.

DE NOMMER le directeur général de la Ville de Ville-Marie, M. Martin Lecompte, comme personne-ressource auprès du MAMH afin qu'il puisse ainsi faire le pont avec le Comité pour le Regroupement Centre du Témiscamingue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE AUTHENTIQUE

Ce 21 juillet 2021.

Michel Roy  
Maire

Martin Lecompte  
Directeur général et secrétaire-trésorier

La résolution prend effet à la fin de la réunion au cours de laquelle elle a été adoptée.